

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 49-478-1936 Interdiction de séjour,

n° 49-478-1936

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Numéro JO

n° 478 du 30/09/1936

Date de publication

5 septembre 1936

Date du numéro

30 septembre 1936

TEXTE INTÉGRAL

le séjour de la ville de Djibouti, est interdit pendant cinq ans au nommé Abdillahi Nour, condamné à dix-huit mois de prison et cinq ans d'interdiction de séjour pour vol, et à compter du 4 septembre 1936 date de sa libération.